



**Saint-Lambert-des-bois
pourrait devenir la banlieue de Saint-Quentin en Yvelines.**

Effectivement un bruit circule au sein de notre commune, l'avenir de Saint Lambert serait de rejoindre la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines ...

Nous aurions que des avantages en intégrant la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines comme :

- Faciliter l'inscription pour nos enfants aux lycées et aux collèges
- Plus de transports en communs (Promesse de candidat ...)
- ...

Ces avantages vous les avez déjà, comme l'accès

- Aux collèges et aux lycées, auquel nos enfants peuvent prétendre
- Aux centres commerciaux
- Aux salles de cinéma
- ...

Nous vous mettons en garde contre ce miroir aux alouettes, car sortir de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) pour rejoindre la Communauté d'agglomération des communes de Saint-Quentin (CASQY) avec ses 230 000 habitants et ses 12 communes avec une moyenne de 19 000 habitants par commune, pour une communauté d'agglomération qui est l'une des plus endettée de France, avec une dette de l'ordre de 320 millions d'euros en 2017, serait une ânerie.

Ce sera l'application de la loi SRU, loi Duflot !

Laquelle impose au moins 25% de logements sociaux.

Il nous sera aussi imposé :

Des impôts nouveaux, les contraintes des villes nouvelles ...

Des charges à supporter plus importantes en raison de la dette à rembourser, plus de 400 millions €.

Et pourquoi de nombreux habitants de notre commune sont-ils des transfuges de la ville nouvelle ?

En revanche pour un Maire cela permet d'avoir le titre et les émoluments de Vice-président de la CASQY, à la CCHVC on a le titre mais pas les émoluments de Vice-président (Décision de J. Pelletier). Mais quel pouvoir aura-t-il en face des grandes communes de cette entité !

Il est vrai que la CCHVC n'aura jamais de grands projets, comme un siège APPLE à Chevreuse ou une gare TGV à St-Lambert-des-Bois, mais pas plus avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines.

A propos de nos représentants à la CCHVC, nous avons été surpris de faire ce constat que lors de la réunion du 1^{er} mars 2018 pour l'élection du Président et des membres du bureau de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC), notre Maire et son adjointe étaient absents.

Notre village et sa vallée, voisine de cette communauté urbaine, **sont exceptionnels**, leur utilité sociale est évidente, ils ne doivent pas être sacrifiés pour assouvir la carrière d'élus.

**L'aavre et le Collectif des Habitants de Saint-Lambert-des-Bois,
pour la transparence de la vie publique.**